LISTE DES SALARIES ETRANGERS SOUMIS A L'AUTORISATION DE TRAVAIL*

Conformément à l'art. D8254-2 du Code du Travail

* Tout salarié ressortissant d'un pays autre que ceux listés ci-dessous :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lichtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République Tchèque

Je soussigné, (Nom et Prénom) : Porcherot Jean-Philippe

Fonction : Président agissant en qualité de représentant de la société :

Raison sociale: ATOL CONSEILS ET DEVELOPPEMENTS SAS N° Siret :42971537800031

Adresse 1 : ZAE DES TERRES D'OR

Adresse 2 : Route de Saint Philibert N° TVA intracom.: FR44429715378

Adresse 3: 21220 GEVREY CHAMBERTIN

☑ Atteste sur l'honneur que la société **emploie** les salariés suivants soumis à l'autorisation de travail en France. Cette liste a été établie à partir du registre unique du personnel :

Nom	Prénom	Nationalité	Date d'embauche	Type du titre valant autorisation de travail	Numéro du titre valant autorisation de travail
FALL	MOUHAMADOU MOUSTAPHA	SENEGALAI S	01/10/2012	CARTE DE SEJOUR TEMPORAIRE	3403090332
BEN HMID	EL HOCINE	TUNISIEN	01/10/2014	CARTE DE RESIDENT	5403020947

Je m'engage à renvoyer au donneur d'ordre le présent document mis à jour dès qu'une modification intervient dans la composition du personnel employé.

Fait à	GEVREY CHAMBERTIN
Le -09/01/ Conseils &	
-	Cachet et signature de l'entreprise prestataire
s d'Or	
AMBERTIN	
33 4 IV 5	
168	Liste des sala
	Le -09/01/ Conseils & Développements - es d'Or Philibert AMBERTIN 53 410 € 15 378